PRIVATION ARBITRAIRE DE LA VIE ET DISPARITIONS FORCÉES

Aucune nouvelle de Yusuf Bilge Tunç, un ancien travailleur du secteur public qui a été licencié par un décret-loi au cours de l'état d'urgence de 2016-2018 et qui a été signalé disparu le 6 août 2019 dans ce qui semble être l'un des derniers cas d'une série de disparitions forcées présumées de critiques du gouvernement depuis 2016.

La Turquie a enregistré 709 décès en prison au cours des 11 premiers mois de 2024, selon les données officielles du ministère de la Justice, alors que les conditions de détention et l'accès aux soins de santé continuent de susciter des inquiétudes.

Cemal Altıparmakoğlu, un enseignant d'école primaire de 48 ans licencié lors des mesures de répression prises par la Turquie après 2016 en raison de liens présumés avec le mouvement Gülen, est décédé le 29 novembre après une libération tardive de la prison malgré un état de santé grave et un rapport d'invalidité de 67 %.

TORTURE ET MAUVAIS TRAITEMENTS

Quatre jeunes hommes de la province de Hakkari ont été soumis à des mauvais traitements par la police turque, notamment des détentions, des fouilles à nu et des agressions physiques, à la suite d'un incident de rage au volant avec des agents en civil.

Des militants détenus lors d'une manifestation contre les liens commerciaux de la Turquie avec Israël ont fait état de mauvais traitements de la part de la police, y compris le refus de droits fondamentaux tels que l'accès aux toilettes et la possibilité de faire des prières.

Des membres du syndicat Eğitim-Sen, détenus en 2023 pour avoir participé à des manifestations contre la nomination de recteurs d'universités par le président Erdoğan, ont indiqué lors d'une récente audience en décembre 2024 qu'ils avaient été soumis à des fouilles à nu dégradantes en prison, notamment en étant contraints de s'accroupir et de tousser pendant que les gardiens se moquaient d'eux.

La philanthrope turque Melek İpek, emprisonnée arbitrairement depuis novembre 2024 sur la base d'accusations liées au mouvement Gülen, a qualifié sa détention de « grande injustice » lors d'une récente visite, évoquant la détérioration de son état de santé.

Il a été rapporté que les journalistes détenues Gülistan Dursun, Pınar Gayıp, et Serpil Ünal ont été soumises à des fouilles à nu lors de leur processus d'admission à la prison pour femmes d'Istanbul Bakırköy.

Une campagne sur les médias sociaux exhorte les autorités turques à libérer Mehmet Gürler, un officier militaire purgé atteint d'une sclérose en plaques avancée, dont la détérioration de l'état de santé met en lumière les préoccupations concernant le traitement des prisonniers malades en Turquie.

Trois policiers et un médecin accusés d'avoir participé à la torture d'un ancien enseignant en garde à vue sont maintenant jugés à Antalya, le premier procès de ce type concernant des actes de torture présumés suite à une tentative de coup d'État en juillet 2016.

Le responsable syndical turc İsmet Aslan, qui souffre de mycosis fongoïde - un cancer rare de la peau - s'est vu refuser l'accès aux médicaments qui lui avaient été prescrits dans une prison d'Istanbul.

Dans « L'affaire des jeunes filles arrêtées le 7 mai 2024 », une étudiante universitaire identifiée comme S.N.B. a témoigné qu'elle avait été soumise à une fouille à nu pendant sa garde à vue, décrivant l'expérience comme « profondément humiliante et inhumaine ».

Mehmet Bahaddin Öncü, détenu à la prison de type D de Muğla Bodrum, s'est vu refuser par les autorités pénitentiaires la permission d'assister aux funérailles de sa mère, invoquant des « problèmes de sécurité locale ».

CONDITIONS CARCÉRALES / REFUS DE SOINS MEDICAUX

Dans la prison Erzurum Dumlu No. 2, les détenus sont confrontés à des restrictions d'activités, à la confiscation d'objets personnels, à la surpopulation et à l'humidité, au refus de visites libres, et cinq détenus ont été condamnés à l'isolement et à des amendes pour des dommages matériels présumés.

Dans la prison de type F n°2 de Tekirdağ, les détenus sont obligés d'acheter leurs propres cuillères, et les autorités retiennent les lettres kurdes, les qualifiant d'écrites dans une « langue inconnue ».

RÉPRESSION DE GULENISTES

Tout au long du mois de juin, les procureurs ont ordonné l'arrestation d'au moins 300 personnes pour des liens présumés avec le mouvement Gülen.

En octobre 2020, un avis du Groupe de travail des Nations unies sur la détention arbitraire (GTDA) a déclaré que l'emprisonnement généralisé ou systématique de personnes ayant des liens présumés avec le groupe pouvait constituer un crime contre l'humanité. Solidarity with OTHERS a compilé une base de données détaillée pour suivre les détentions massives liées à Gülen depuis un coup d'État manqué en juillet 2016.

Le Département d'État américain a critiqué la Turquie dans son rapport « Country Reports on Terrorism 2023 » pour avoir continué à arrêter des personnes, y compris des membres présumés du mouvement Gülen, sur la base de preuves insuffisantes et d'une procédure régulière minimale.

La police turque a arrêté 32 personnes à leur domicile pour des liens présumés avec le mouvement Gülen lors d'une série d'opérations coordonnées menées dans quatre provinces.

Les autorités turques arrêtent 85 personnes pour des liens présumés avec le mouvement Gülen, en citant l'application de messagerie ByLock, bien que celle-ci ait été déclarée inadéquate et invalide par la Cour européenne des droits de l'homme dans l'arrêt Yalçınkaya.

La police turque a arrêté 24 personnes soupçonnées d'avoir des liens avec le mouvement Gülen lors d'une série de perquisitions coordonnées dans sept provinces.

La police turque a arrêté 14 personnes soupçonnées d'avoir des liens avec le mouvement Gülen lors d'une série de perquisitions coordonnées dans trois provinces.

REPRESSION À L'EGARD DES KURDES

La police turque a arrêté Reşat Aşan, le président provincial de Mersin du Parti de l'égalité et de la démocratie du peuple pro-kurde (Parti DEM), ainsi que cinq autres personnes, dans le cadre d'une enquête menée par le bureau du procureur général d'İstanbul.

Le ministère turc de l'Intérieur a défendu l'interdiction de la pièce de théâtre en langue kurde « Qral û Travis » à Ağrı, citant des préoccupations d'ordre public en vertu de lois critiquées pour permettre la censure de l'expression culturelle kurde et lier des événements culturels à des activités séparatistes sans preuve.

A Tunceli, la police a arrêté cinq personnes, dont le membre du conseil municipal Yoldaş Toka, lors de descentes à domicile visant les participants aux manifestations contre la nomination des administrateurs des municipalités locales.

L'employé du journal pro-kurde Yeni Yaşam, Veysi Akören, a été arrêté à l'aéroport de Batman sous l'accusation de « diffusion de propagande terroriste ».

Un tribunal turc a émis un mandat d'arrêt contre la journaliste Ayşe Kara, résidant actuellement en Allemagne, pour appartenance à une organisation terroriste armée. Elle ne s'est pas présentée à la troisième audience de son nouveau procès, suite à l'annulation de son acquittement en 2021.

Abdullah Zeydan, le maire pro-kurde de Van, risque d'être démis de ses fonctions après que la Cour suprême d'appel de Turquie a annulé un arrêt de 2023 qui avait rétabli son éligibilité, en invoquant des motifs juridiques insuffisants et une période d'attente de trois ans après sa sortie de prison.

Le cinéaste kurde Kerem Tekoğlu a été arrêté à Istanbul sur des accusations d'appartenance présumée à une organisation terroriste, ses liens professionnels avec

l'ancien maire d'Esenyurt, Ahmet Özer, ayant été délibérément interprétés de manière erronée.

Human Rights Watch a exhorté la Turquie à cesser de poursuivre des individus pour des activités culturelles et linguistiques kurdes, décrivant dans son rapport que de telles actions sapent les droits des minorités, encouragent la discrimination et constituent une utilisation abusive des lois antiterroristes pour réduire au silence l'identité kurde.

Serhat Durmuş, employé du journal pro-kurde Yeni Yaşam, est arrêté lors de perquisitions à Siirt, accusé d'aider une organisation terroriste, tandis que deux autres personnes, Mehmet Nezir Kaplan et Yusuf Özbay, sont libérées sous contrôle judiciaire.

DROITS DES FEMMES

Au moins 19 femmes ont été assassinées par des hommes tandis que 33 sont mortes dans des circonstances suspectes, selon les rapports mensuels publiés par BIANET.

La Cour constitutionnelle de Turquie a rejeté une requête contestant le retrait du pays de la Convention d'Istanbul, la jugeant irrecevable au motif que les requérants n'ont pas démontré l'impact personnel et direct de ce retrait.

Un rapport d'ONU Femmes Turquie révèle que 35,8 % des femmes handicapées en Turquie ont été victimes d'abus, dont près de 90 % de violences psychologiques, ce qui met en évidence les obstacles systémiques à l'éducation, à l'emploi et aux soins de santé.

Un rapport de la Fondation pour la démocratie sociale (SODEV) révèle que le retrait de la Convention d'Istanbul a entraîné une augmentation de la violence à l'égard des femmes en Turquie, mettant en évidence l'augmentation du nombre de féminicides et d'incidents de violence domestique depuis le retrait de la convention.

RÉFUGIÉS ET MIGRANTS

Le 6 décembre 2024, un bateau transportant 30 réfugiés au large de Seferihisar, İzmir, risque de couler ; 25 sont secourus, deux corps sont récupérés le 10 décembre, et un troisième est retrouvé mort le 11 décembre, tandis que les recherches se poursuivent pour retrouver les deux autres personnes disparues.

La Turquie a déporté 300 Erythréens vers l'Erythrée, où ils risquent d'être torturés et enrôlés pour une durée indéterminée, en violation du principe de non-refoulement prévu par le droit international des réfugiés, selon les rapporteurs spéciaux de l'ONU.

LIBERTÉ D'EXPRESSION ET DES MÉDIAS

Le journaliste turc İbrahim Haskoloğlu, connu pour ses enquêtes sur la corruption du gouvernement et les questions politiques, s'exile pour une durée indéterminée après avoir reçu une escalade de menaces de mort liées à ses reportages.

Lors de la réunion de consultation régionale du parti İYİ à Çorum le 15 décembre 2024, les gardes du corps du chef du parti İYİ, Müsavat Dervişoğlu, éloignent de force les journalistes qui couvrent l'événement, en usant de violence verbale et physique.

Cenap Ekinci, membre de la faculté de médecine de l'université de Dicle et ancien candidat du parti DEVA à la municipalité métropolitaine de Diyarbakır, a été arrêté pour diffusion de propagande terroriste par le biais de messages sur les médias sociaux concernant les récents développements en Syrie.

À Istanbul, une jeune fille de 16 ans a été condamnée à une peine de 10 mois de prison avec sursis pour avoir prétendument insulté le président Erdoğan, à la suite de l'intervention directe de son avocat et malgré l'absence d'images de surveillance.

Une enquête pénale a été ouverte par le bureau du procureur général de Diyarbakır contre la journaliste Medine Mamedoğlu pour « incitation du public à désobéir à la loi » après qu'elle a partagé sur les médias sociaux des images montrant la police détenant un enfant avec des allégations de torture et d'autres mauvais traitements.

La journaliste turque Nevşin Mengü risque jusqu'à sept ans et demi de prison après avoir publié une interview de Salih Müslim, l'un des dirigeants d'un groupe kurde syrien que la Turquie a désigné comme une organisation terroriste.

La 14ème Haute Cour Criminelle d'Istanbul a condamné Hüseyin Aykol et Reyhan Çapan à 4 ans et 4 mois, et Ayşe Batumlu Kaya à 2 ans et 9 mois pour « diffusion de propagande terroriste » et « incitation aux crimes » pour des articles parus dans le journal fermé Özgür Gündem, mais n'a pas rendu de décision pour Eren Keskin en raison d'une condamnation antérieure.

La journaliste turque Yüsra Batıhan est poursuivie en vertu de la loi controversée sur la désinformation pour avoir dénoncé les défaillances présumées du gouvernement lors des tremblements de terre de février 2023 ; une deuxième audience est prévue en janvier 2025.

La journaliste turque Ayşenur Arslan, vétéran de l'audiovisuel et ancienne présentatrice de la chaîne pro-opposition Halk TV, risque jusqu'à sept ans et demi de prison pour avoir prétendument diffusé de la propagande en faveur du Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK), interdit, dans des commentaires faits lors d'une émission télévisée.

Le premier tribunal pénal de Kocaeli a imposé une interdiction d'accès à trois comptes distincts de l'agence de presse NuJINHA sur la plateforme de médias sociaux X (Twitter), qui partageaient du contenu en kurde, en turc et en anglais.

Hidayet Karaca, ancien directeur général du groupe de médias Samanyolu, aujourd'hui disparu, est entré dans sa dixième année d'emprisonnement en Turquie pour des accusations basées sur le contenu d'une série télévisée scénarisée et sur des témoignages jugés peu fiables.

La police turque a arrêté 30 personnes, dont 20 journalistes, lors d'une manifestation sur la place İstanbul Şişhane contre l'assassinat de deux journalistes kurdes lors d'une attaque de drone turc dans le nord de la Syrie.

Le site web du quotidien pro-kurde Yeni Yaşam a été bloqué pour la septième fois par une décision du 2e tribunal pénal de Diyarbakır, selon l'Autorité des technologies de l'information et de la communication.

Les nouvelles rapportent que le vice-ministre de la Santé, le Dr Şuayip Birinci, qui a tenu une réunion avec les médecins généralistes qui ont organisé une action de grève du 5 au 7 novembre 2024, a critiqué la décision de grève et a déclaré que les gens ne ressentaient pas l'absence de médecins de famille, ont été interdits d'accès par la décision de la magistrature pénale de Gölbaşı (Ankara).

L'avocate Dilek Ekmekçi, qui enquêtait sur l'assassinat de Sinan Ateş, a été arrêtée après que le parti nationaliste MHP a déposé une plainte contre elle et a été hospitalisée de force sous prétexte d'incapacité mentale pendant sa grève de la faim.

La musicienne folklorique Pınar Aydınlar est arrêtée après avoir affiché un poster de Seyid Rıza, chef de la rébellion de Dersim en 1937, lors de son concert à Istanbul, ce qui donne lieu à une enquête du bureau du procureur général d'Istanbul pour « éloge d'un crime et d'un criminel ».

LIBERTÉ DE RÉUNION ET D'ASSOCIATION

Le bureau du gouverneur d'Urfa a annoncé le 11 décembre 2024 une interdiction de sept jours sur les rassemblements publics, les marches, les déclarations à la presse, les grèves de la faim, les sit-in, les rassemblements, la distribution de tracts et les activités similaires, ainsi que l'entrée et la sortie des personnes jugées susceptibles de participer, à compter du 11 décembre jusqu'au 18 décembre 2024.

A Ankara, la police est intervenue avec des balles en caoutchouc et des gaz lacrymogènes contre une marche organisée par la plate-forme Hakkımı Ver et le syndicat des enseignants du secteur privé, réclamant des conditions de travail sûres, de la municipalité de Çankaya au parc du Parlement, arrêtant 49 personnes, dont Süleyman

Keskin, président d'Enerji-Sen sous DİSK, et Nebiye Merttürk, président de Halkevleri, en faisant usage de la violence physique.

La police arrête 84 personnes lors d'une déclaration à la presse dans le quartier Beyoğlu d'Istanbul, place Şişhane, pour protester contre les opérations militaires et les affrontements dans le nord de la Syrie.

Le bureau du gouverneur de Şanlıurfa a annoncé une interdiction de cinq jours sur tous les événements en plein air, y compris les déclarations de presse, les rassemblements, les marches, les grèves de la faim, les sit-in, les veillées, les rassemblements et la distribution de tracts, ainsi que l'entrée des personnes jugées susceptibles de participer à de telles activités, à compter du 23 au 27 décembre 2024.

L'audience finale dans l'affaire demandant la fermeture de l'Association de surveillance des migrations (GÖÇİZ-DER) se tient le 25 décembre 2024 au 15e tribunal civil de première instance d'Istanbul Bakırköy, où le tribunal se prononce pour la dissolution de l'association à la suite des déclarations de la défense.

Dix-huit personnes ont été arrêtées lors d'une manifestation de rue à Istanbul contre le salaire minimum nouvellement annoncé.

Le tribunal pénal de première instance d'Ankara a condamné un manifestant à 6 mois et 7 jours de prison pour « obstruction à un fonctionnaire par la force ou la menace » lors d'une manifestation organisée le 2 février 2021 à Ankara contre la nomination d'un recteur à l'université Boğaziçi par le président Erdoğan, dans le cadre d'un procès impliquant 21 personnes.

Le bureau du gouverneur d'Urfa annonce une interdiction de deux jours sur les rassemblements, les marches, les déclarations de presse, les grèves de la faim, les sitin, les rassemblements, la distribution de tracts et les activités similaires, ainsi que la restriction de l'entrée des personnes jugées susceptibles de participer à de tels événements, en vigueur du 4 au 6 décembre 2024.

Neuf militants pro-palestiniens, qui ont interrompu le discours du président Recep Tayyip Erdoğan le 29 novembre pour protester contre la poursuite présumée des échanges commerciaux de la Turquie avec Israël, font l'objet d'accusations pouvant entraîner jusqu'à trois ans de prison.

IMPUNITÉ ET INDEPENDANCE JUDICIAIRE

La Cour constitutionnelle turque a confirmé une réglementation interdisant aux médecins et aux vétérinaires condamnés pour des motifs politiques de travailler dans des hôpitaux privés.

Le gouvernement turc a imposé des sanctions financières à six municipalités détenues par l'opposition, dans le cadre de son oppression visant les administrations dirigées par l'opposition depuis que le parti au pouvoir a perdu le contrôle des principales municipalités lors des élections de 2023.

La Cour européenne des droits de l'homme a statué que la Turquie a violé le droit à un procès équitable de huit juges et procureurs en ne fournissant pas de garanties procédurales suffisantes lors de leurs transferts involontaires entre 2014 et 2015.

Les procureurs turcs ont abandonné une affaire de torture contre des policiers accusés d'avoir abusé de détenus après la tentative de coup d'État de 2016, invoquant le fait que sept ans se sont écoulés, alors que la loi turque n'impose aucune limite de temps pour les poursuites en cas d'incidents de torture.

La Cour européenne des droits de l'homme a statué que la Turquie avait violé les droits de 379 personnes détenues après la tentative de coup d'État de 2016 en raison de l'insuffisance des motifs de leur détention provisoire.

Des demandes de levée de l'immunité du député du CHP Aydın Hüseyin Yıldız, du député du parti DEM Mardin Kamuran Tanhan, du député du parti İYİ Antep Mehmet Mustafa Gürban, et du député indépendant d'İstanbul Cemal Enginyurt ont été soumises au Parlement turc.

Kemal Kılıçdaroğlu, ancien dirigeant du Parti républicain du peuple (CHP), principal parti d'opposition en Turquie, fait face à de nouvelles accusations criminelles qui pourraient entraîner jusqu'à 65 ans de prison dans 18 cas, à la suite de la perte de son immunité parlementaire après n'avoir pas cherché à se faire réélire.

La Cour européenne des droits de l'homme a renvoyé l'affaire de Şaban Yasak, condamné en Turquie pour des liens présumés avec le mouvement Gülen, devant sa Grande Chambre suite aux critiques de son arrêt antérieur validant les lois antiterroristes de grande ampleur de la Turquie.

La Cour européenne des droits de l'homme condamne la Turquie pour la détention provisoire illégale de 450 personnes à la suite du coup d'État manqué de 2016, citant des preuves insuffisantes pour justifier leur détention et des violations de leur droit à la liberté et à la sécurité, ordonnant au gouvernement turc de verser 3 000 € de dommages-intérêts non pécuniaires à chaque requérant.

La Commission de Venise a conclu que le Conseil des juges et des procureurs de Turquie est sous le contrôle total de l'exécutif, ce qui compromet l'indépendance judiciaire et viole les normes internationales.

RÉPRESSION TRANSNATIONALE

Le Secrétaire général des Nations Unies, António Guterres, s'est engagé à lutter activement contre le retour forcé des réfugiés, suite à l'expulsion par le Kenya de quatre ressortissants turcs liés au mouvement Gülen, qui, selon les critiques, a violé le droit international.

Deux journalistes kurdes, Nazım Daştan et Cihan Bilgin, sont tués dans le nord du pays par une frappe de drone turc alors qu'ils couvraient les affrontements entre les milices soutenues par la Turquie et les forces kurdes soutenues par les États-Unis.

Plus de 600 violations des droits de l'homme, notamment des enlèvements, des meurtres et des saisies de biens, ont été documentées en 2024 dans le district syrien d'Afrin, qui est sous le contrôle de la Turquie.